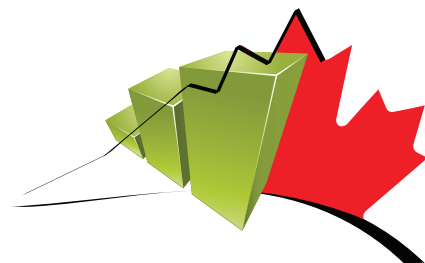


Rapports économiques et sociaux

Importance du pays d'origine : tendances de citoyenneté des immigrants récents en Australie et au Canada

par Feng Hou, Yan Tan, Garnett Picot et Li Xu

Date de diffusion : le 26 novembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Importance du pays d'origine : tendances de citoyenneté des immigrants récents en Australie et au Canada

par Feng Hou , Yan Tan, Garnett Picot et Li Xu

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202501100001-fra>

Cette étude a été menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada.

L'obtention de la citoyenneté marque une étape cruciale de l'intégration des immigrants et influe sur la cohésion sociale et la participation politique. Même si les taux de naturalisation¹ agrégés fournissent des renseignements au macroniveau, les disparités selon le pays d'origine montrent diverses voies d'intégration. Au moyen d'une analyse comparative entre l'Australie et le Canada (des pays ayant des échelles d'immigration comparables et des approches en matière d'immigration largement semblables, mais présentant des différences notables dans leurs cadres de naturalisation), la présente étude porte sur la façon dont les caractéristiques des pays d'origine influent sur les tendances de naturalisation. Les résultats mettent en lumière la transition complexe de l'immigrant au citoyen et offrent des renseignements pertinents sur le plan des politiques en ce qui concerne les différentes expériences d'intégration.

La variation des taux de naturalisation par pays d'origine révèle la façon dont l'obtention de la citoyenneté est façonnée par les politiques du pays de destination et les caractéristiques du pays d'origine (Alarian, 2017). Les immigrants provenant de nations ayant des droits politiques limités, un faible développement économique ou une plus grande distance culturelle par rapport à la société de destination affichent généralement des taux de naturalisation plus élevés, en raison de la sécurité et de la mobilité qu'offre la citoyenneté. À l'inverse, les immigrants provenant de pays à revenu élevé et politiquement stables sont souvent moins pressés d'être naturalisés (Vink et coll., 2013).

Ces tendances reflètent également l'évolution des contextes mondiaux. La croissance économique des pays d'origine, les changements apportés aux lois sur la double citoyenneté et l'évolution des liens transnationaux influencent de plus en plus les décisions relatives à la naturalisation. Par exemple, la prospérité croissante en Chine et en Inde a modifié les calculs des coûts et des avantages de conserver la citoyenneté d'origine, ce qui atténue potentiellement les taux de naturalisation à l'étranger (Tan et Liu, 2024).

1. La naturalisation est le processus juridique par lequel un immigrant acquiert la citoyenneté du pays d'accueil après avoir satisfait aux exigences en matière de résidence et aux autres exigences en matière d'admissibilité.

La présente étude permet de comparer les variations du taux de citoyenneté de 2011 à 2021 chez les **immigrants récents** en Australie et au Canada et est axée sur les différences entre les principaux pays d'origine. Elle permet d'analyser les données du recensement des deux pays. L'année 2011 a été sélectionnée comme année de référence en raison de la disponibilité des données australiennes. L'échantillon de l'étude comprend des immigrants répondant aux exigences suivantes en matière de résidence :

- Australie : arrivée ayant eu lieu de 6 à 10 ans avant chaque recensement et résidence permanente depuis au moins 1 an;
- Canada : résidence permanente obtenue de 6 à 10 ans avant chaque recensement.

Ces immigrants ont été admis entre 2001 et 2015, avant l'augmentation importante des niveaux d'immigration et de la proportion d'immigrants sélectionnés parmi les résidents temporaires vivant déjà au Canada.

La différence dans les critères d'admissibilité (par rapport à l'arrivée ou au statut) entre l'Australie et le Canada reflète des approches stratégiques distinctes. Toutefois, les populations à l'étude sélectionnées dans les deux pays représentent des cohortes respectant la période minimale de résidence pour la naturalisation (Hou et coll., 2025).

Répartition par pays d'origine des cohortes d'immigrants récents en Australie et au Canada

Le tableau 1 présente les 14 principaux pays d'origine dont font partie les 10 principaux pays d'origine des immigrants récents soit en Australie, soit au Canada (2021). Malgré un chevauchement important entre les principaux pays d'origine, des différences notables apparaissent : l'Australie comptait une bien plus grande proportion d'immigrants en provenance du Royaume-Uni (12,0 % en 2021) que le Canada, tandis que les Philippines représentaient la source la plus importante d'immigrants du Canada (17,3 % en 2021).

Le tableau 1 présente également des indicateurs du niveau de vie dans le pays d'origine, de la puissance du passeport et des politiques sur la double citoyenneté, des facteurs susceptibles d'influencer la naturalisation des immigrants (Vink et coll., 2013).

Tableau 1

Répartition des immigrants récents par pays d'origine et certaines caractéristiques du pays d'origine

	Répartition des immigrants récents par pays d'origine				Certaines caractéristiques du pays d'origine						
	Australie		Canada		Produit intérieur brut par habitant à parité de pouvoir d'achat			Accès sans visa aux pays			Double citoyenneté
	2011	2021	2011	2021	2011	2021	variation	2011	2021	variation	années 2010
	pourcentage		pourcentage		dollars internationaux constants de 2021			pourcentage			nombre de pays
Chine	12,3	11,8	14,8	9,7	11 200	20 400	82,14	40	79	39	non
Inde	12,4	16,1	12,8	12,8	5 200	8 100	55,77	53	58	5	non
Philippines	4,2	6,5	7,7	17,3	6 400	8 900	39,06	58	65	7	oui
Pakistan	1,2	2,7	5,0	3,4	4 200	5 400	28,57	31	31	0	non
Iran	0,9	2,3	2,8	4,2	14 900	15 000	0,67	36	41	5	oui
États-Unis	1,9	1,8	1,9	2,1	60 300	71 300	18,24	169	185	16	oui
Royaume-Uni	12,9	12,0	2,0	1,8	47 200	51 000	8,05	171	185	14	oui
Corée du Sud	2,2	1,7	3,0	2,0	38 400	48 000	25,00	163	190	27	non
Colombie	0,4	0,7	2,1	1,5	14 800	17 400	17,57	54	129	75	oui
Sri Lanka	2,5	2,3	2,3	1,1	10 600	14 300	34,91	38	41	3	non
Afrique du Sud	4,8	2,4	0,6	0,5	14 500	13 700	-5,52	92	103	11	non
Vietnam	2,7	2,9	1,1	0,9	7 700	12 000	55,84	42	53	11	oui
Malaisie	2,6	1,9	0,2	0,1	24 100	29 800	23,65	158	179	21	oui
Irak	2,2	1,8	1,0	1,8	12 300	12 700	3,25	28	28	0	oui
Autres pays	37,0	33,3	42,8	41,1	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Australian Census and Migrants Integrated Dataset, 2011 et 2021; Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Banque mondiale, produit intérieur brut par habitant; Kaggle, Henley Passport Index; Vink et coll., Global Expatriate Dual Citizenship Dataset.

Les pays d'origine affichaient de grandes variations de niveaux de vie, mesurés par le produit intérieur brut (PIB) par habitant à parité de pouvoir d'achat (PPA) (Banque mondiale, s.d.). À l'exception des États-Unis, tous sont demeurés inférieurs à l'Australie (53 100 \$² en 2011; 58 100 \$ en 2021) et au Canada (53 600 \$ en 2011; 56 500 \$ en 2021). Toutefois, plusieurs pays, notamment la Chine (+82 %), l'Inde (+56 %) et le Vietnam (+56 %), ont enregistré une croissance substantielle du PIB par habitant au cours de la période de 2011 à 2021. Ces trajectoires économiques différentes peuvent aider à expliquer l'évolution des tendances de naturalisation chez les groupes d'immigrants de ces pays.

De même, la puissance du passeport, mesurée par le nombre de pays dont l'accès est possible sans visa (Kaggle, s.d.), variait grandement. Les États-Unis, le Royaume-Uni, la Corée du Sud et la Malaisie avaient une puissance de passeport comparable à celle de l'Australie (166 en 2011; 184 en 2021) et du Canada (164 en 2011; 184 en 2021). D'autres des principaux pays d'origine avaient des valeurs de passeport considérablement plus faibles, mais la Colombie et la Chine ont enregistré des améliorations notables.

Parmi les 14 principaux pays d'origine, 8 pays permettent la double citoyenneté officiellement ou non, tandis que les 6 autres ne la permettent pas (Vink et coll., 2020).

2. En dollars internationaux constants de 2021, qui reposent sur la PPA pour permettre des comparaisons entre les pays.

Baisse des taux d'obtention de la citoyenneté en Australie et au Canada pour les principaux pays d'origine

Le tableau 2 présente les taux de citoyenneté observés et corrigés pour les immigrants récents de 18 à 64 ans en Australie et au Canada en 2011 et en 2021. Le taux de citoyenneté observé est calculé comme le pourcentage d'immigrants admissibles ayant acquis la citoyenneté du pays de destination par naturalisation. Les taux corrigés sont calculés à partir de modèles de régression tenant compte des covariables sociodémographiques suivantes : le nombre d'années depuis l'admission, l'âge, le sexe à la naissance, le niveau de scolarité, les compétences linguistiques, le revenu, le pays de naissance, l'état matrimonial, le nombre de jeunes enfants et la région de résidence. Le taux corrigé suppose que la composition sociodémographique des immigrants n'a pas changé au cours de la période à l'étude.

En Australie, le taux de citoyenneté observé chez les immigrants récents a diminué de 13,4 points de pourcentage au cours de la période d'étude de 10 ans, tandis que le taux corrigé a diminué encore plus fortement, soit de 17,5 points de pourcentage. La différence entre les taux observés et corrigés indique que les changements dans les caractéristiques sociodémographiques des immigrants ont partiellement compensé la baisse globale des taux de citoyenneté.

Le Canada a enregistré une baisse plus marquée du taux de naturalisation observé (-19,8 points de pourcentage) que l'Australie. La diminution du taux corrigé était légèrement plus élevée que la baisse observée (1,1 point de pourcentage), ce qui indique que les changements de la répartition ont eu une incidence mineure sur les tendances observées au Canada.

Les diminutions du taux de citoyenneté variaient de manière importante selon le pays d'origine dans les deux nations. L'Australie a connu la plus forte réduction du taux de citoyenneté corrigé chez les immigrants chinois (-38,0 points de pourcentage ou 67 %); venaient ensuite les immigrants colombiens (-30,7 points de pourcentage ou 37 %), vietnamiens (-22,1 points de pourcentage ou 27 %) et indiens (-21,3 points de pourcentage ou 26 %). Les immigrants sud-coréens ont affiché le deuxième recul en importance par rapport au niveau initial (45 %). À l'inverse, les immigrants iraniens et irakiens ont enregistré des changements minimes (moins de 2 points de pourcentage). Cette hétérogénéité laisse entendre que les caractéristiques des pays d'origine influencent fortement les tendances de naturalisation, au-delà des effets des politiques des pays de destination.

Comme en Australie, les immigrants chinois récents au Canada ont enregistré la plus forte baisse du taux de citoyenneté corrigé (-35,1 points de pourcentage ou 51 %). D'importants reculs sont également observés chez les immigrants des Philippines (-29,7 points de pourcentage ou 37 %), de la Corée du Sud (-29,4 points de pourcentage ou 44 %) et de l'Inde (-24,8 points de pourcentage ou 33 %). Toutefois, la baisse du taux d'obtention de la citoyenneté canadienne était plus uniforme pour les principaux pays d'origine que la tendance inégale observée en Australie. Par exemple, les immigrants iraniens au Canada ont enregistré une diminution de 8,2 points de pourcentage des taux de naturalisation, tandis que les immigrants irakiens ont enregistré une baisse de 14,3 points de pourcentage, ce qui est considérablement plus élevé que les baisses enregistrées en Australie pour ces groupes. Ce contraste laisse à penser que certains facteurs propres au Canada peuvent avoir une incidence plus égale sur plusieurs groupes des pays d'origine.

Dans les deux pays, les baisses des taux de citoyenneté des immigrants étaient les plus marquées chez les personnes provenant de pays ayant réalisé des gains importants en matière de niveau de vie (p. ex. la Chine, qui a enregistré une croissance de 82 % du PIB par habitant à PPA, et l'Inde, le Vietnam et les Philippines, qui ont enregistré une croissance de 39 % à 56 %) ou ayant une puissance du passeport accrue (p. ex. la Colombie et la Chine). Ces réductions contrastent avec des changements minimes observés dans les pays présentant une croissance plus lente (p. ex. les pays d'origine ayant enregistré une croissance du PIB de moins de 15 %). Notamment, l'expansion économique des pays d'origine (la Chine affiche 82 % par rapport à 6 % pour le Canada et à 10 % pour l'Australie) semble fortement corrélée avec la baisse des taux de naturalisation, ce qui indique que l'amélioration de la situation économique du pays d'origine réduit les incitatifs à l'obtention de la citoyenneté par les immigrants dans le pays de destination.

Tableau 2
Taux de naturalisation des immigrants de 18 à 64 ans admis 6 à 10 ans avant l'année de recensement, par principaux pays d'origine, 2011 et 2021, Australie et Canada

	Australie					Canada				
	Taux observés		Taux corrigés			Taux observés		Taux corrigés		
	2011	2021	2011	2021	variation	2011	2021	2011	2021	variation
	pourcentage		points de pourcentage			pourcentage		points de pourcentage		
Total	64,9	51,5	67,9	50,4	-17,4	76,5	56,7	76,5	55,6	-20,9
Chine	53,2	17,6	56,9	18,9	-38,0	67,4	31,6	68,9	33,7	-35,1
Inde	79,7	64,5	82,7	61,4	-21,3	74,2	50,7	75,5	50,7	-24,8
Philippines	80,1	68,3	84,5	66,3	-18,3	80,8	52,2	80,1	50,4	-29,7
Pakistan	90,5	76,4	91,1	73,2	-17,9	84,7	73,5	82,7	72,4	-10,3
Iran	88,0	82,9	78,9	77,6	-1,3	84,6	76,7	81,5	73,3	-8,2
États-Unis	40,2	36,5	50,0	39,8	-10,1	50,9	37,3	56,5	37,3	-19,2
Royaume-Uni	60,0	54,7	64,3	51,2	-13,1	55,9	39,9	59,5	37,1	-22,3
Corée du Sud	36,9	23,2	37,7	20,8	-16,8	68,5	38,3	66,6	37,2	-29,4
Colombie	79,9	50,2	83,2	52,5	-30,7	84,8	71,4	82,9	66,4	-16,5
Sri Lanka	76,4	66,0	75,4	60,5	-14,9	74,5	49,4	74,0	52,7	-21,2
Afrique du Sud	81,5	74,4	78,6	66,3	-12,4	82,6	72,7	79,6	67,6	-12,0
Vietnam	72,9	52,7	83,3	61,2	-22,1	80,3	58,9	84,7	70,7	-14,0
Malaisie	24,9	26,3	26,2	21,3	-4,9	55,9	44,7	55,1	40,5	-14,6
Irak	93,6	72,0	74,3	72,9	-1,5	85,9	69,4	83,5	69,2	-14,3
Autres pays	64,6	48,5	64,8	49,5	-15,4	80,1	64,3	78,9	63,0	-16,0

Sources : Australian Census and Migrants Integrated Dataset, 2011 et 2021; Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

La reconnaissance de la double citoyenneté a eu peu d'incidence sur les tendances de naturalisation. Les pays d'origine ayant un niveau de vie semblable, mais des politiques différentes en matière de double citoyenneté affichaient des taux de citoyenneté semblables. Des baisses des taux de citoyenneté se sont produites dans les principaux pays d'origine, malgré des politiques stables sur la double citoyenneté au cours de la période d'étude. Cette uniformité signifie que les règlements sur la double citoyenneté dans les pays d'origine n'étaient pas un facteur déterminant des taux de naturalisation réduits en Australie et au Canada. De plus, certains pays ont rendu l'obtention de la citoyenneté étrangère moins prohibitive, même si la double citoyenneté n'est pas permise. Par exemple, la Chine a mis en œuvre depuis 2010 des réformes accordant la résidence et certains droits aux travailleurs chinois qualifiés à l'étranger. De même, le programme de citoyenneté indienne d'outre-mer, établi en 2005, offre aux personnes admissibles d'origine indienne divers avantages socioéconomiques, droits de résidence et visas à long terme (Tan et Liu, 2024).

Bien que l'évolution des pays d'origine ait influencé les tendances en matière de citoyenneté, des baisses divergentes entre l'Australie et le Canada semblent indiquer l'existence d'autres facteurs. Les immigrants chinois, colombiens, vietnamiens et pakistanais ont enregistré des baisses plus marquées en Australie, tandis que les reculs ont été plus importants chez les Philippins, les Sud-Coréens, les Britanniques, les États-Uniens, les Sri-Lankais, les Malaisiens, les Iraniens et les Irakiens au Canada. Plus particulièrement, le niveau de vie a très peu changé en Afrique du Sud, en Iran et en Irak, mais les immigrants sud-africains ont enregistré des diminutions d'environ 12 points de pourcentage dans les deux pays, tandis que les taux d'immigrants iraniens et irakiens ont diminué de manière considérable au Canada, mais sont demeurés stables en Australie.

Ces différences entre les deux pays quant aux tendances de naturalisation chez les immigrants d'un même pays d'origine indiquent que d'autres explications sont en jeu. Il pourrait s'agir notamment des différences entre les deux pays dans la modification de leurs politiques et de leurs règlements concernant l'obtention de la citoyenneté, des différences dans les caractéristiques des immigrants d'une même nation d'origine et d'autres facteurs inconnus.

En résumé, la présente étude a permis d'analyser les changements dans les taux de citoyenneté chez les immigrants récents des principaux pays d'origine en Australie et au Canada. En mettant l'accent sur les immigrants ayant satisfait aux exigences en matière de résidence pour la naturalisation, on a examiné les taux de citoyenneté observés et corrigés, après avoir tenu compte de caractéristiques sociodémographiques, dans les groupes des 14 principaux pays d'origine. Les résultats ont révélé des baisses marquées de l'obtention de la citoyenneté chez les immigrants récents des deux pays au cours de la période de 2011 à 2021. Ces baisses étaient les plus prononcées chez les immigrants provenant de pays ayant connu une amélioration importante du niveau de vie ou de la puissance du passeport, en particulier la Chine, l'Inde, le Vietnam, les Philippines et la Colombie. Les politiques de double citoyenneté du pays d'origine semblent avoir peu d'effet sur les tendances de naturalisation. L'ampleur des baisses variait selon le pays de destination et le pays d'origine.

La présente étude démontre que les tendances de naturalisation des immigrants doivent être comprises à l'échelle transnationale. L'amélioration des économies des pays d'origine, l'expansion des options de mobilité mondiale et l'augmentation de la valeur des passeports réduisent collectivement les incitatifs à l'obtention de la citoyenneté par les immigrants dans les pays de destination. Les baisses observées semblent indiquer un découplage partiel de la résidence permanente et de la citoyenneté. Notamment, même si les politiques d'intégration et de citoyenneté des pays de destination peuvent clairement influencer sur les tendances de naturalisation, elles semblent dépendre de plus en plus de l'évolution des motivations des immigrants et des conditions dans leur pays d'origine. Ces résultats remettent en question les modèles d'intégration classiques et soulignent la façon dont les hiérarchies mondiales dynamiques et les stratégies transnationales de migration peuvent façonner les résultats en matière de migration; dans le cas présent, il s'agit du taux de naturalisation.

Auteurs

Feng Hou travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada. Yan Tan travaille au Département de géographie, d'environnement et de population de l'Université d'Adélaïde, en Australie. Garnett Picot et Li Xu travaillent à la Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances de la Direction générale de la recherche et des données à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Remerciements

Il s'agit d'une étude conjointe menée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier Chantel Goyette, Maciej Karpinski et Amélie Lafrance-Cooke pour leurs conseils et leurs commentaires sur une version antérieure du présent article.

Bibliographie

Alarian, H. M. 2017. « Citizenship in hard times: intra-EU naturalisation and the Euro crisis ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 43, n° 13, p. 2149 à 2168.

Banque mondiale. s.d. [Indicator | GDP per capita, PPP](#), consulté le 6 juin 2025.

Hou, F., Y. Tan, G. Picot et X. Li. 2025. Naturalization in decline? A cross-national study of recent immigrants in Australia and Canada. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, <https://doi.org/10.1080/1369183X.2025.2585131>

Kaggle. s.d. [Henley Passport Index \(2006-2022\)](#), consulté le 6 juin 2025.

Tan, Y. et X. Liu. 2024. « Location and visa-category determinants of naturalisation in Australia ». *International Migration*, vol. 62, n° 2, p. 66 à 92.

Vink, M. P., T. Prokic-Breuer et J. Dronkers. 2013. « Immigrant naturalization in the context of institutional diversity: Policy matters, but for whom? ». *International Migration*, vol. 51, n° 5, p. 1 à 20.

Vink, M., G. De Groot et N. Luk. 2020. MACIMIDE Global Expatriate Dual Citizenship Dataset, <https://doi.org/10.7910/DVN/TTMZ08>, consulté le 6 juin 2025.